TRIBUNAL MIXTE DE COMMERCE
de SAINT-DENIS (RÉUNION)
Dépôt du : 06 JUIL. 2004
N°
R.C. : 1988
82 B 170
325423739

AUDITEC
Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
Au capital de 76 225 euros
7bis, rue Mazagran
97400 Saint-Denis
RCS Saint-Denis n° B 325 423 739

PROCES-VERBAL DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DU 12 SEPTEMBRE 2003

L'an deux mil trois, et le douze septembre à dix huit heures, le Conseil de surveillance s'est réuni, au siège social, sur convocation de son Président.

Sont présents et ont signé le registre de présence :

- Monsieur Henri ATECTAM
- Monsieur Jean-Patrick AH WOAYE

Assiste également à la réunion Monsieur Jean-Luc ATECTAM, Directeur Général.

Monsieur Henri ATECTAM préside la réunion en qualité de Président du Conseil de surveillance.

Plus de la moitié des membres du Conseil de surveillance étant présents, le Conseil peut valablement délibérer.

Puis, le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer comme suit sur les questions figurant à l'ordre du jour.

- Cooptation d'un membre du Conseil de surveillance
- Questions diverses.

1 - COOPTATION D'UN NOUVEAU MEMBRE

Le Président expose que, en raison de la démission de Monsieur Johnny CHANE HOONG, un siège de membre du Conseil est vacant.

Le nombre de membres encore en fonction restant supérieur au minimum légal, il propose au Conseil de procéder à une nomination provisoire par cooptation.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité, décide de nommer à titre provisoire, en remplacement de Monsieur Johnny CHANE HOONG, et sous réserve de ratification par la plus prochaine assemblée générale :

La SARL ATECTAM & PARTNERS, Expert-comptable et Commissaire aux comptes, 7 bis, rue Mazagran, à Saint-Denis,

pour la durée restant à courir du mandat de Monsieur Johnny CHANE HOONG.

2 – QUESTIONS DIVERSES

2.1 – Modification de la composition du capital social

Le Président informe le Conseil des modifications du capital intervenues à ce jour :

- En mai 2003, cession de 100 actions AUDITEC détenues par Monsieur Jean-Luc ATECTAM à sa société la Sarl Atectam & Partners,
- En août 2003, cession de 46 actions AUDITEC détenues par Monsieur Johnny CHANE HOONG à la Sarl Atectam & Partners,
- En août 2003, cession de 100 actions AUDITEC détenues par Monsieur Johnny CHANE HOONG à Monsieur Jean-Pierre HERVE, Expert-comptable, Commissaire aux comptes.

En tant que de besoin, le Conseil de Surveillance agrée la Sarl Atectam & Partners, et Monsieur Jean-Pierre HERVE en qualité de nouveaux actionnaires.

A l'issue de ces modifications, le capital social d'AUDITEC se compose comme suit :

- Monsieur Jean-Luc ATECTAM :	400 actions	soit	40,0 %
- La Sarl Atectam & Partners	146 actions	soit	14,6 %
- Monsieur Daniel CHANE PO	100 actions	soit	10,0 %
- Monsieur Christmann AH LOYE	100 actions	soit	10,0 %
- Monsieur Jean-Patrick AH WOAYE	100 actions	soit	10,0 %
- Monsieur Jean-Pierre HERVE	100 actions	soit	10,0 %
- Monsieur Alain ATECTAM	50 actions	soit	5,0 %
- Monsieur Henri ATECTAM	4 actions	soit	0,4 %
	---		---
Total	1 000 actions	soit	100,0 %

2.2 – Départ de Monsieur Christmann AH LOYE

Monsieur Christmann AH LOYE nous ayant confirmé son départ du cabinet, nous vous informons que ces actions de notre société devraient être reprises comme suit :

- Par Monsieur Jean-Luc ATECTAM 50 actions
- Par la SA AUDITEC dans le cadre d'actions d'autocontrôle 50 actions

Il est à noter que les actions d'autocontrôle devront être recédées dans un délai maximum de 12 mois.

Enfin, le départ de Monsieur Christmann AH LOYE du capital d 'AUDITEC devrait amener sa démission en qualité de membre du Conseil de surveillance, qui devra alors statuer sur son remplacement.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 19 heures

Il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et un autre membre du Conseil de surveillance.

Le Président

Un membre du Conseil de surveillance